

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

Présents :

Catherine Boire	Parent
Éric Delbaere	Parent
Annie-Claude Dépelteau	Parent
Louise Lapierre	Parent
Benoit Martineau	Parent
Julie Milliard	Parent
Kathy Poulin	Parent
Sarah Rodrigue	Parent
Stéphanie Carrier	Enseignante
Sabrina Duranleau	Enseignante
Anne Gaudreau	Enseignante
Maxime Langlois	Enseignant
Caroline Leclerc	Enseignante
Vicky Perron	Enseignante
Guylaine Corriveau	Personnel de soutien
Patrice Roy	Personnel professionnel
Emma-Lily Morin	Élève
Hélène Deslandes	Directrice
Julie Dépelteau	Directrice adjointe

**à titre de secrétaire pour la rencontre*

Absents :

Eliane Ouellet	Secrétaire
Marie Vallières	Élève
Postes à combler (2)	Communauté

Public :

Benoît Champagne

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 39 et constate le quorum.

Elle souligne l'arrivée de deux nouveaux membres sur le conseil : M. Patrice Roy, représentant du personnel professionnel, et Mlle Emma-Lily Morin, représentante des élèves. Mme Hélène Deslandes présente Mme Julie Dépelteau, directrice adjointe à l'école, qui fera office de secrétaire pour la séance en l'absence de notre secrétaire habituelle.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nous décidons de retirer le point 4.5 — *Liste des membres*, car nous retrouvons ce même point au point 20.

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux des réunions du 17 juin, 20 août et 28 août 2024

3.1 Procès-verbal du 17 juin 2024

Il est proposé par Mme Sabrina Duranleau, appuyé par Mme Annie-Claude Dépelteau, et résolu :

QUE le procès-verbal du 17 juin 2024 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Procès-verbal du 20 août 2024

Mme Annie-Claude Dépelteau demande une précision sur un élément inscrit au procès-verbal au sujet des frais de 80 \$ chargés pour la coordination du programme Santé globale. Mme Hélène Deslandes répond à cette question en mentionnant qu'il y a des activités excédentaires à la tâche des enseignants, par exemple, la participation à des tables régionales ou nationales pour ce programme.

Il est proposé par Mme Sarah Rodrigue, appuyé par M. Benoit Martineau, et résolu :
QUE le procès-verbal du 20 août 2024 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 Procès-verbal du 28 août 2024

Nous devons modifier l'heure de fin à 22 h 48.

Il est proposé par Mme Sabrina Duranleau, appuyé par Mme Guylaine Corriveau, et résolu :
QUE le procès-verbal soit adopté avec la modification demandée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

4. Suivi au procès-verbal du 28 août 2024

4.1 Voyage culturel France 2026 — précisions des coûts (présenté par Sabrina D.)

Mme Sabrina Duranleau présente certains éléments en lien avec la justification du coût élevé du voyage (4700 \$), fournis par courriel par Mme France Duval. La France est déjà habituellement un voyage qui coûte plus cher que d'autres voyages. Plusieurs villes sont visitées, entre autres, Paris, Nice et Monaco.

Les ententes négociées avec la compagnie du voyage étudiant (*Education First*) avant la pandémie se terminent cette année avec le voyage en Grèce. Les coûts ont donc sensiblement augmenté à la fin de ces ententes.

Plusieurs raisons expliquent ce coût. Entre autres ;

- Le voyage comporte une nuit de plus, il est d'une durée de 10 jours au lieu de 9 jours.
- Il y a 3 jours à Paris, les attractions sont plus dispendieuses.
- Le voyage comporte 2 repas par jour au restaurant (dîner et souper), il n'y a pas de formule boîte à lunch.
- Il y a un transfert en TGV entre Paris et Bordeaux.
- Il y aura un peu moins d'élèves à ce voyage, diminution d'économie due au plus petit nombre d'élèves.

Les enseignants répondent à certaines questions des parents concernant leur rôle à titre d'accompagnateurs, leur implication et le coût payé pour ce voyage.

Mme Annie-Claude Dépelteau remercie Mme Deslandes pour le suivi du dossier et les réponses, mais souligne que le prix demeure sans aucun doute rébarbatif pour beaucoup de familles.

4.2 Frais chargés aux parents — RSEQ — approbation

Mme Hélène Deslandes présente la version corrigée pour les coûts chargés aux parents pour les programmes RSEQ. Les coûts seront finalement les mêmes que ceux de l'année précédente.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

Mme Hélène Deslandes s'engage à faire une ventilation des coûts en lien avec les activités parascolaires. À la suite de l'analyse des coûts vs revenus, s'il y a une différence, elle considérera un remboursement.

Il est proposé par Mme Guylaine Corriveau, appuyé par Mme Anne Gaudreau, et résolu : QUE les frais chargés aux parents pour le programme RSEQ soient approuvés avec la modification demandée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 Organisation scolaire

Comme demandé par le conseil d'établissement lors de la dernière rencontre, Mme Hélène Deslandes fait un suivi en lien avec la période de sciences manquante pour certains élèves. Elle confirme qu'une lettre s'adressant aux parents des élèves concernés pour les aviser de la situation a bien été envoyée.

Les élèves qui n'avaient pas accès à la 7^e période seront convoqués à des périodes d'études dirigées pour les évaluations. Ces périodes permettront de protéger le maximum de temps d'enseignement en classe.

Malgré cet aménagement, Mme Caroline Leclerc mentionne que la planification des enseignants de sciences qui enseignent en 6 périodes doit nécessairement se faire de façon accélérée, puisque ces périodes dirigées ne compensent pas toutes les périodes manquantes. Il y a eu une restructuration pour organiser cette période d'études dirigée, qui se trouve à être une période de concentration.

En début d'année, il y a eu une certaine confusion, les enseignants de sciences et responsables de concentration se sont parlé pour s'assurer du fonctionnement de cette procédure. Il y a encore quelques éléments à arrimer.

Mme Kathy Poulin demande si de l'aide supplémentaire sera disponible pour les élèves qui auront, malgré les mesures en place, du temps d'apprentissage de moins que ceux qui ont réellement 7 périodes. Mme Caroline Leclerc explique que le CAA (centre d'aide aux apprentissages) sera priorisé et que les enseignants de sciences pourront y recommander des élèves.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

4.4 Membres de la communauté

Mme Hélène Deslandes a approché M. José Gosselin, notre policier scolaire, pour l'inviter à être membre de la communauté au sein de notre conseil. Il est intéressé, mais attend le retour de son patron pour pouvoir confirmer sa participation.

Mme Hélène Deslandes a aussi approché le CJE (Carrefour Jeunesse-Emploi). Il y a un intérêt de leur part, mais elle attend leur confirmation.

Mme Vicky Perron demande si la fondation de l'école la Ruche et la maison des jeunes avaient été également contactées. Mme Hélène Deslandes explique que ce sera fait dans un deuxième temps, selon les réponses finales de M. Gosselin et du CJE.

5. Formation obligatoire — Membre du Conseil

5.1 Cahier du membre

Mme Hélène Deslandes présente le site du ministère de l'Éducation et les fiches du cahier du participant pour la formation obligatoire.

Mme Hélène Deslandes pose quelques questions aux participants. Nous discutons, entre autres, de la différence entre l'action d'approuver et l'action d'adopter.

5.2 Fiche 4, 5, 16 et 25

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

6. Règles de régie interne — Adoption

Mme Catherine Boire nous présente certaines modifications qu'elle suggère pour les règles de régie interne du conseil. Les modifications proposées sont lues à tous les membres. Elle propose entre autres :

- **Articles 4.1.1 – 4.1.2 – 4.1.4** : De retirer l'obligation de tenir les rencontres le premier mercredi du mois, et de plutôt simplement mentionner que le calendrier des séances pour toute l'année scolaire soit adopté en début d'année.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

- **Article 6.1** : De changer l'envoi de l'ordre du jour et des documents afférents pour 7 jours avant la séance (plutôt que 2 jours ouvrables), afin de se conformer à la LIP.
- **Article 14.2** : De changer la date butoir pour qu'un membre puisse faire inscrire un point à l'ordre du jour à 10 jours avant la séance plutôt que 7 jours.

Mme Guylaine Corriveau propose qu'il y ait une indication pour établir une heure de fin pour la rencontre. Nous discutons de ce point et échangeons différentes idées pour que les réunions soient plus courtes. Nous convenons d'ajouter l'article suivant à la régie interne :

Si l'ordre du jour n'est pas épuisé à 21 h, le conseil pourrait convenir, par vote, d'ajouter du temps à la rencontre, de reporter certains points ou de transmettre les points d'information par courriel. (article 4.1.3)

Nous avons toutefois le souci que les points d'échange et d'information où nous avons des invités ne soient pas reportés ou faits rapidement à la fin de la rencontre.

M. Maxime Langlois émet également le souhait de lire le procès-verbal de la dernière réunion avant la remise officielle des documents 7 jours avant la rencontre. Les discussions sont ainsi plus présentes à notre mémoire. Il est convenu que la présidente en fera une première lecture et ensuite, il sera tout de suite remis aux membres du CÉ.

Il est proposé par Caroline Leclerc, appuyé par Louise Lapierre, et résolu :
QUE la régie interne soit adoptée avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Projet éducatif 2024-2028

7.1 État des travaux

Mme Hélène Deslandes nous présente un document qui fait état des travaux actuels du comité élargi du projet éducatif. Elle présente les enjeux, les orientations et les objectifs qui découlent de toutes les discussions entre les membres du comité, du sondage des parents (sondage du CSS), du sondage des élèves et de la consultation des enseignants et membres du personnel.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

M. Éric Delbaere amène une discussion intéressante au sujet de l'appellation des classes spécialisées que l'on nomme à partir du diagnostic, par exemple la classe TSA. Nous discutons également de la perception des élèves en lien avec le lieu de ces classes. Mme Hélène Deslandes fait un lien entre cette discussion et l'enjeu 2 qui visent à ce que notre école soit un milieu de vie positif où nous souhaitons avoir un milieu inclusif. Les membres du Conseil d'établissement souhaitent que ce point soit discuté en comité EHDAA à l'école et éventuellement au centre de services scolaire. Julie Dépelteau, directrice adjointe de l'adaptation scolaire, fera le suivi de cette demande.

7.2 Modification à la date de la séance extraordinaire du conseil — Approbation

Mme Hélène Deslandes présente l'échéancier de la démarche du projet éducatif. Elle propose de déposer au Conseil d'établissement le projet éducatif lors d'une rencontre extraordinaire du CÉ le 11 novembre. La rencontre extraordinaire initialement prévue le 21 octobre sera déplacée au 11 novembre.

Il est proposé par Guylaine Corriveau, appuyé par Louise Lapierre, et résolu :

QUE la date de la séance extraordinaire du conseil soit modifiée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Échéancier — Grilles-matières et organisation scolaire 2025-2026

Mme Hélène Deslandes propose de déposer la grille-matières au conseil d'établissement au mois de décembre. La première étape sera d'amorcer les travaux au mois d'octobre afin d'amorcer les consultations le 5 novembre. Si tout se déroule rondement, le CÉ pourra se prononcer sur la grille-matières le 9 décembre, suite à l'approbation par les enseignants lors de leur AGA du 3 décembre.

Mme Hélène Deslandes insiste sur certains éléments qui ont déjà été discutés, entre autres, pour les périodes de chimie et physique où il doit y avoir 7 périodes et donc une période de concentration de moins. Elle rappelle qu'on ne pourra pas faire de changements majeurs dans la grille, et que nous devons faire de petits changements à la fois afin de ne pas faire exploser la grille de nouveau.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

Mme Emma-Lily Morin mentionne qu'il serait important que les élèves soient bien informés de l'impact de leur choix de parcours scientifique ou non sur le nombre de périodes de concentration. Mme Hélène Deslandes s'engage à ce que ce point soit bien expliqué aux élèves avant de faire son choix de concentration, il pourrait y avoir une présentation TEAMS par la direction pour chaque niveau scolaire. Mme Annie-Claude Dépelteau suggère que cette présentation soit enregistrée afin d'être ensuite diffusée aux parents au moment de l'inscription.

9. Fonds Initiatives

Mme Catherine Boire présente le fonds Initiatives qui est un fonds budgétaire géré par le conseil d'établissement, où les élèves peuvent soumettre des projets spéciaux, en collaboration ou non avec les membres du personnel. Un document est présenté aux membres du CÉ. Il sera diffusé à l'équipe école.

9.1 États financiers

Le montant disponible est entre 14 000 \$ et 15 000 \$, nous aurons la confirmation du montant précis lors de la prochaine rencontre.

9.2 Détermination du montant maximal 2024-2025

Il est proposé d'allouer un maximum de 8 000 \$ en provenance du fonds pour l'année scolaire en cours. Les sommes non dépensées seront transférées à l'année prochaine. Un montant de 4000 \$ sera autorisé pour chaque date limite de dépôt de projet, soit les 15 novembre 2024 et 31 janvier 2025.

9.3 Formation du comité d'évaluation des demandes

Le comité sera formé par Mme Louise Lapierre, Mme Sarah Rodrigue, Mme Kathy Poulin, Mme Anne Gaudreau et Mme Guylaine Corriveau. La responsable du comité sera Louise Lapierre, qui coordonnera ce comité. Par la suite, ce comité fait une recommandation au CÉ.

Il est proposé par Sarah Rodrigue, appuyé par Vicky Perron, et résolu :
QUE ces points en lien avec le fonds Initiatives soient adoptés avec ces précisions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

10. Activités de financement

Mme Hélène Deslandes nous présente les différentes activités de financement :

- Julie Pruneau et Valérie Boulet, enseignantes, feront une campagne de financement en vendant des biscuits pour le mois d'avril, mois de l'autisme.
- Ariane Laroque, enseignante, fera une campagne de financement pour parrainer des élèves en Haïti.
- La vente de billets pour tous les spectacles de l'école ; spectacle de musique, de danse et de théâtre.
- Martine Drouin, TES, fera une activité de financement pour les classes d'adaptation scolaire en vendant des créations des élèves pour le marché de Noël.
- Toutes les campagnes de financement pour le voyage étudiant (Grèce et France), il y aura un ajout, cette année, pour la vente de produits de beauté.

Il est proposé par Guylaine Corriveau, appuyé par Maxime Langlois, et résolu :

QUE les activités de financement soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Sorties éducatives — Approbation

Mme Hélène Deslandes présente les activités et sorties éducatives qui doivent être approuvées par le Conseil d'établissement. Le fichier est disponible pour consultation.

Il est proposé par M. Benoit Martineau, appuyé par Mme Louise Lapierre, et résolu :

QUE les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Prolongation de la rencontre du conseil

À 21 h, il est proposé par Julie Milliard, secondé par Vicky Perron, et résolu :

QUE la rencontre du conseil soit prolongée de 30 minutes afin de compléter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

13. Lab22/Transition écologique — Informations

Mme Caroline Leclerc nous présente les actions mises en place pour le Lab22. Il y a beaucoup d'enseignants qui s'impliquent dans les 4 axes principaux de notre plan d'action (serre/outils pédagogiques/semaine de l'environnement/mobilité durable). L'excavation est en cours cette semaine et l'installation de la serre et de la classe extérieure se fera dès la semaine prochaine. Nous pouvons profiter de l'expertise d'une étudiante à la maîtrise qui développera des projets clé en main de reconnexion avec le milieu environnement, en collaboration avec les enseignants de CCQ.

La fondation de l'école la Ruche nous a gracieusement donné 20 000 \$ et le Club Optimiste 3 000 \$ pour la serre et la classe extérieure.

Il est proposé par Sabrina Duranleau, appuyé par Stéphanie Carrier, et résolu :
QUE ces dons financiers soient acceptés et que les montants soient réservés au projet de serre et de classe extérieure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Sarah Rodrigue partage ses inquiétudes quant à l'emplacement de l'aréna qui n'est toujours pas confirmé alors que le projet de serre va de l'avant, et mentionne qu'il faudra être vigilants pour que l'emplacement de l'aréna respecte nos installations. Mme Hélène Deslandes et Mme Caroline Leclerc expliquent qu'elles ont discuté de façon très étroite avec le centre de services scolaire pour établir l'emplacement de la serre et de la classe extérieure, et qu'il a été confirmé que l'emplacement choisi serait protégé.

14. Représentants des élèves

Mme Emma-Lily Morin présente les activités parascolaires qui seront disponibles pour l'automne à l'école. Elle présente aussi la composition du conseil d'étudiant. La première rencontre du conseil d'étudiant a eu lieu ce matin, le 30 septembre. Le hoodie des finissants sera en vente bientôt, avec option de 4 couleurs, au coût de 40 \$. Les collations offertes aux élèves sont similaires à celles des années passées.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

15. Représentants des membres du personnel

15.1 Informatique

Mme Caroline Leclerc fait état de la situation au niveau des équipements informatiques qui permettent de desservir les élèves en difficulté qui ont des outils technologiques à leur plan d'intervention. Elle mentionne aussi que les différents départements de l'école (sciences, français, histoire) sont aussi défavorisés du fait que le nombre de portables à l'école a grandement diminué.

Mme Sabrina Duranleau mentionne que le centre de services scolaire, dans le plan d'engagement vers la réussite, insiste sur le développement de la compétence numérique.

Elle propose que le CÉ puisse rédiger une lettre qui présente la situation de l'école au centre de service scolaire. Le centre de services scolaire pourrait évaluer certaines idées dont celle que certains parents fassent l'achat de portable personnellement pour le fournir à leur enfant.

Mmes Sabrina Duranleau et Caroline Leclerc se proposent pour rédiger la lettre, avec la collaboration de Mme Julie Dépelteau. La lettre sera soumise au conseil par courriel pour approbation avant d'être signée et acheminée au CSS.

15.2 Varia

Les enseignants mentionnent que nous devons reparler de la rencontre de parents du mois de septembre pour faire un bilan. Mme Vicky Perron fait la promotion d'un spectacle commun des concentrations art dramatique et de musique le 5 novembre à 19 h.

16. Représentants parents

Mme Louise Lapierre nous annonce que la première rencontre du comité de parents a été annulée étant donné que plusieurs écoles n'avaient pas encore acheminé la liste de leurs représentants au CSS.

17. Représentants communauté

Aucun représentant

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 30 septembre 2024

18. Points de la direction

Les points de la direction seront envoyés par courriel. Ceux-ci porteront, entre autres, sur le nouvel intervenant en toxico, le plan d'aménagement pour la classe extérieure et la serre et le financement des modulaires de l'école.

19. Questions du public

Aucune question

20. Correspondance

Pas de correspondance.

21. Mise à jour liste des membres du conseil d'établissement

Chaque membre doit vérifier la liste à jour des membres du CÉ et signaler à la secrétaire si des changements doivent y être apportés.

22. Date de la prochaine rencontre séance ordinaire — [lundi 4 novembre 2024](#), 18 h 30, salon du personnel

23. Levée de la réunion

Il est proposé par Sarah Rodrigue, appuyé par Sabrina Duranleau, et résolu :
QUE la levée de l'Assemblée se fasse à 21 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature de la présidente

Signature de la directrice

Rédigé par : Julie Dépelteau, Secrétaire

Validé par : Catherine Boire, Présidente du Conseil